

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2008-0491/PR/MS fixant les mises en gardes sanitaires combinés et messages pour tout conditionnement des produits du tabac.

n° 2008-0491/PR/MS

Ministère

MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGE DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION

Date de publication

24 juillet 2008

Numéro JO

n° 14 du 31/07/2008

Date du numéro

31 juillet 2008

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT